



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL Jeudi 15 novembre 2018

Présents :

Chef d'Etablissement : Pascal JOUAULT

ASA : Ghyslaine HAUETER

Membres : Carole RAOUT, Estelle BAUDRY, Jean-Michel LELOUARD, Stéphanie CALLENS, Sabine MARSAC, Mélina VANCAEYZEELE, Armelle FONTAINE, Corinne ADAM, Laurence LEFORESTIER, Vanessa SAURIN, Sophie MARTIN-LAPRADE, Nathalie TALEUX, Jean-François LANNI, Flavie SAUGER-COULLARD

Non excusés : Schéhérazade DENIARD

Excusés :

Catherine CORDELLE, Muriel ROGNANT, Emmanuelle SALLE, Carole AUZOUX

Ordre du jour :

- Point sur la vente de chocolats
- Projet kermesse
- Point subventions école 2018-2019
- Vote subventions individuelles
- Vote subvention mini entreprise
- Fermeture du compte SG
- Situation des chèques non encaissés
- Ouverture d'un compte livret au CA
- Achat d'une part sociale au CA
- Questions diverses

Début du conseil d'administration à 20h30

Constitution du bureau après le CA constitutif :

Présidente : Carole RAOUT

Vice-présidente : Estelle BAUDRY

Secrétaire : Stéphanie CALLENS

Secrétaire-adjointe : Mélina Vancaeyzeele

Trésorier : Jean-Michel LELOUARD

Trésorier adjoint : Flavie SAUGER

Les membres du bureau ont été élus à l'unanimité.

Les commissions ont été définies et se composent de la façon suivante :

COMMISSION	COORDINATEUR	MEMBRES
Animation dont kermesse	Flavie SAUGER	tous les membres de l'APEL
Co-voiturage	Armelle FONTAINE	
Parents correspondants	Estelle Baudry	Stéphanie Callens Laurence Leforestier Jean-François Lamy Jean-Michel Lélouard (Internat) Muriel Rognant Emmanuelle Salle
Cantine	Jean-François Lanni	Vanessa Saurin Muriel Rognant Carole Auzoux Sabine MARSAC

		Mélina Vancaeyzeele
Bourse aux livres	Estelle Baudry	Stéphanie Callens Jean –Michel Lélouard Carole Auzoux Mélina Vancaeyzeele Vanessa Saurin Laurence Leforestier Sophie Martin-Laprade Emmanuelle Salle
Fournitures scolaires	Sabine Marsac	Jean-Michel Lélouard Emmanuelle Salle

I – Commission animation

Vente de Chocolats : les commandes sont passées, avec succès cette année : 61 commandes dont 39 commandes web, pour un total de 3724,25 euros.

Marché de Noël du vendredi 14 décembre 2018 :

- Appel à l'aide des parents : Les parents ou même grands-parents de tous les niveaux confondus peuvent participer pour que ce moment soit un vraiment moment de partage. Pour étoffer notre stand, nous avons besoin d'objets faits mains. Pour le goûter des enfants, nous avons besoins de gâteaux. Les primaires confectionnent, au cours de deux ateliers avec leurs enseignants et des parents bénévoles, des objets à vendre.

Nous avons besoin de gâteaux faits par les parents, un message sera envoyé via Ecole Directe après accord de Mme Cordelle.

- Organisation : Tous les membres de l'APEL sont réquisitionnés pour cet après-midi. Le rendez-vous est fixé à 12H30 pour ceux qui souhaitent déjeuner à la cantine. A partir de 13H45 nous transformons le réfectoire en véritable marché de Noël. Le marché de Noël ouvre ses portes à 15H00. Tous les parents qui souhaitent nous aider sont les bienvenus à partir de 13H45. Merci de prévoir de rester à l'issue du marché de Noël pour ranger et nettoyer le réfectoire.

Projet Kermesse : La date retenue est le 29 juin de 14h à 18h. Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin d'un maximum de personnes bénévoles, membres ou pas de l'Apel.

Une réunion d'information et de préparation aura lieu le **lundi 21 janvier à 19h pour toutes les personnes volontaires.**

II – POINT SUR LA BOURSE AUX LIVRES

La bourse aux livres concerne uniquement le lycée. L'APEL permet aux familles d'acheter les livres d'occasions aux lycéens sortants et de les revendre aux lycéens entrants tout en veillant aux changements de livres d'une année sur l'autre (changement de programme).

L'APEL prend une commission de 3€ par transaction pour un minimum de 3 livres vendus qui permet ainsi de financer les frais annexes et autres projets.

Avec la réforme du lycée, se pose aujourd'hui la question de la continuité/poursuite de la bourse aux livres.

III – Demandes de subventions

Pour rappel, l'Apel ne peut financer que la partie pédagogique des sorties scolaires, et les subventions collectives sont réservées au primaire. Les élèves du collège et du lycée peuvent bénéficier de subventions individuelles.

Demandes de subventions collectives pour le primaire :

- Monde et nature pour les CM pour un montant de 212,80 euros (un intervenant viendra en classe).
- Visite du Bourget par 5 classes : 1608 euros
- Puy du Fou pour CM1 et CM2 : 1685,60 euros

L'assemblée vote à l'unanimité le financement de la partie pédagogique des projets de primaire soit un financement de 3506,40 € au total

Demande de subvention pour la Mini Entreprise : 120 euros. **Adopté à l'unanimité.**

Demandes de subventions individuelles : pour rappel, elles sont anonymes.

Subvention pour un voyage au Royaume Uni d'un élève de 4^e pour un montant de 200 euros.
Subvention pour un voyage à Cracovie d'un élève de terminale pour un montant de 200 euros.
Subvention pour un voyage en Allemagne d'un élève de 6^e pour un montant de 200 euros.
Subvention pour un voyage en Angleterre d'un élève de 4^e pour un montant de 200 euros.
Subvention pour un voyage en Angleterre d'un élève de 4^e pour un montant de 200 euros.
Subvention pour une sortie au théâtre d'un élève de 1^{ere} pour un montant de 19 euros.

L'assemblée vote à l'unanimité ces demandes de subventions soit un financement de 1019€ au total

IV- Trésorerie

Nous avons quitté la Société Générale pour le Crédit Agricole l'année dernière, car il n'y a pas de frais pour les associations au Crédit Agricole. Le compte de la société générale doit être fermé, mais quatre chèques issus de la bourse aux livres pour un montant de 420 euros n'ont pas été encaissés.
Les comptes de la SG vont être transférés sur le compte du CA.

V – Opération sweats-shirts

Sophie, Mélina et Stéphanie vont prendre en charge la commande des sweats-shirts Saint-Adjutor cette année. Deux couleurs seront proposées, probablement le bordeaux et le bleu marine.
La commande sera passée avant les vacances de février, pour une livraison prévue avant ou après les vacances de Pâques. Les bons de commande seront distribués fin janvier.

VI- Questions diverses

Certains parents demandent s'il serait possible d'installer des casiers au lycée et au collège, afin d'alléger les cartables et que les jeunes puissent y déposer leurs affaires personnelles (blousons, casques, etc).

Sans autre question la séance est levée à 22h00.

Les dates des prochains CA sont les suivantes :
10 janvier, 21 mars, 9 mai 2018

Fin de la séance à 22h20

*Merci à toutes et à tous pour votre participation.
Nous souhaitons une bonne année scolaire aux élèves et aux enseignants.*